

# Submersions marines : aidez-moi à comprendre, qui fait quoi ?

Tempêtes, fortes marées, crues... le Bassin d'Arcachon est soumis aux éléments pouvant occasionner des inondations et parfois d'importants dégâts. C'est la raison pour laquelle après la tempête XYNTHIA en 2010, l'Etat a identifié le Bassin d'Arcachon comme « Territoire à Risque Important d'inondation » (TRI).

Qui agit ? 3 principaux acteurs se partagent les compétences : l'Etat, la commune et le SIBA.

**Réglementation** : L'Etat a mis en place un « Plan de Prévention des Risques d'Inondation par Submersion Marine » (PPRISM) en vigueur depuis avril 2019 dont l'objectif est de réguler l'occupation et l'aménagement des espaces construits et constructibles. Quel risque près de chez moi ?

<https://www.georisques.gouv.fr/>

Pour les communes du Bassin d'Arcachon, les documents officiels sont téléchargeables sur le site de la Préfecture :

<https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Quels-risques-dans-ma-commune/Etat-des-risques-par-commune-IAL>

Les demandes d'informations peuvent être faites auprès du service urbanisme de votre commune qui met en application cette réglementation dans l'instruction de ses dossiers.

**Information** : La commune se charge d'indiquer à ses habitants quels comportements adopter avant/pendant/après la submersion. Elle met à disposition de ses habitants un « Document d'Information Communal sur les risques Majeurs » (DICRIM).

Le SIBA, quant à lui, agit en portant un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) et en intervenant dans la gestion de certains systèmes d'endiguement :

- Intervention d'urgence, surveillance et entretien des digues (au Teich, Andernos et La Teste ...)
- Surveillance topographique et bathymétrique du territoire
- Déploiement d'outils de surveillance et de prévision (plateforme Seamafor, stations de mesure)
- Installations de totems de sensibilisation au risque de submersion marine installés dans les ports du Bassin. ... le petit dernier en date : au port de la Teste (cf image) !
- Réalisations d'études pour mieux comprendre le risque sur le territoire

Cet outil de prévision (plateforme Seamafor d'ACTIMAR) prédit les niveaux d'eau dans le Bassin jusqu'à 3 jours en avance. Son petit plus ? Il intègre dans ses calculs les effets de la météo, de la houle au large et de la bathymétrie du Bassin ! Ses prévisions sont donc « sur mesures » et spécifiques pour nos différents ports, ce qui permet d'évaluer le risque réel.

*Article de Coline Tourneur*